

Parents d'élèves : engagez-vous dans la vie de l'établissement !

Les représentants des parents d'élèves peuvent participer à différentes instances essentielles au bon fonctionnement de l'établissement.

Nous avons besoin de vous !

Le conseil intérieur *(3 titulaires et 3 suppléants – 2 réunions par an)*

Un espace d'échange consacré à la vie quotidienne de l'établissement : climat scolaire, règles de vie, projets et bien-être des élèves, conseils de discipline.

Le conseil d'administration *(2 titulaires et 2 suppléants – 3 réunions par an)*

L'instance qui prend les décisions importantes : budgets, projets, organisation et grandes orientations de l'établissement.

Le conseil de classe *(2 représentants des parents d'élèves et 2 suppléants – 2 à 3 réunions par semestre ou trimestre)*

Un temps de bilan et d'échange sur le travail des élèves, les résultats de la classe et les conditions d'apprentissage. Toute délibération s'appuie sur les avis émis par ses membres.

Pourquoi devenir représentant des parents ?

Parce que votre voix est essentielle ! En vous présentant, vous pourrez :

- ✓ Participer aux décisions et aux réflexions concernant les élèves ;
- ✓ Favoriser le dialogue entre les parents et l'équipe éducative ;
- ✓ Contribuer à un environnement scolaire propice à la réussite de tous.

Bulletin de candidature

(à nous retourner si intéressé)

NOM : Prénom :

Nom, prénom et classe de votre enfant :
.....

Vous souhaitez faire entendre votre voix et participer à la vie de l'établissement ?

Alors rejoignez-nous au :

- ☐ Conseil intérieur
- ☐ Conseil d'administration
- ☐ Conseil de classe

(Cochez le conseil souhaité)

Date et signature

Pour plus de renseignement, contactez le lycée au 05.49.93.86.93
ou par mail à vie-scolaire.thure@educagri.fr

